

COMMUNIQUE DE PRESSE

Février 2016



Toute la filière en marche

Traçabilité systématisée et harmonisée grâce à la lecture optique sur l'ensemble de la filière de la protection des plantes

SC Trace en quelques mots

Lancé en 2011 à l'initiative des professionnels de la filière, ce projet vise à optimiser la traçabilité des produits phytosanitaires grâce à la lecture optique. Toute la filière s'est organisée de manière volontariste pour mettre en place une traçabilité harmonisée et cohérente avec comme réponse opérationnelle l'apposition sur chaque palette, carton, bidon, d'un code à lecture optique comportant toutes les informations nécessaires.

Traçabilité harmonisée et cohérente

Grace à la présence du numéro de lot et de la date de fabrication sous forme de code à lecture optique (datamatrix) sur chaque bidon, carton et palette, SC Trace permet de répondre, de façon fiable et systématique, à la nouvelle obligation créée par la loi d'avenir agricole de 2014 d'inscrire ces éléments dans le registre des ventes des distributeurs.

Ce changement important implique tous les maillons de la profession: industriels, sous-traitants de l'industrie, éditeurs informatiques, distributeurs et stockeurs.

Malgré l'anticipation de la filière, l'adoption de la traçabilité par tous demande encore du temps de mise en œuvre. Sa complexité provient à la fois du nombre d'intervenants et de la nécessité de coordonner les investissements informatiques et matériels à tous les niveaux de la filière.

La filière en action

Un **comité de suivi** interprofessionnel constitué de l'AFA, Coop de France, la FNA, IBMA France et de l'UIPP, animé par Agro EDI Europe a été mis en place dès mars 2015. Il s'appuie sur les travaux réalisés par **SC TRACE**.

Contact Presse:

Bruno PREPIN (bprepin@agroedieurope.fr)

Agro EDI Europe - 11 rue de la Baume- 75008 PARIS - www.agroedieurope.fr

A propos de ...

Agro EDI Europe est une association créée en 1992. Elle a pour vocation de regrouper l'ensemble des acteurs économiques de l'agriculture et de l'agroalimentaire (entreprises publiques et privées, distributeurs, collecteurs, centres de gestion et experts comptables, syndicats professionnels, centres techniques...), que ce soient des filières déjà structurées, des entreprises individuelles ou des organismes intéressés par le développement de l'EDI (Echange de Données Informatisé) dans l'amont agro-alimentaire.